CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2020

L'an deux mille vingt le vingt-sept août à 20h30, le conseil municipal de la commune d'Ancinnes, légalement convoqué par le Maire le 18 août 2020, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la responsabilité de Monsieur Denis ASSIER, Maire

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 et constate que le guorum est atteint.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Messieurs et Mesdames ASSIER, SANGLEBOEUF, HUTEREAU, ROUSSEAU, LANOS, BODEREAU, HERAULT, HARDOUIN, RICORDEAU, ROZEL, LERAY, PESNEAU, BLOSSIER, CHAMBRIER.

ÉTAIT ABSENT REPRÉSENTÉ: M. COLLET Olivier a donné pouvoir à M. Anthony CHAMBRIER.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, **M**^{me} **HARDOUIN Céline** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

DÉLIBÉRATIONS:

o Mise en place des commissions communales et désignation de délégués 2020

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils sont d'accord pour voter l'ensemble des désignations des délégués ; le conseil donne son accord à l'unanimité.

Commissions : désignation des délégués communaux :

• Commission des finances : membre de droit le maire et 10 membres

Monsieur le Maire présente la commission, son rôle et demande quels sont les conseillers intéressés :

- Président : M. ASSIER Denis
- Vice-président : M. HUTEREAU Romain
- M. PESNEAU Frédéric
- Mme SANGLEBOEUF Marvline
- Mme ROZEL Pamela
- M. RICORDEAU Daniel
- M. LERAY Jean-Pierre
- Mme HERAULT Ingrid
- Mme HARDOUIN Céline
- M^{me} ROUSSEAU Véronique
- M. CHAMBRIER Anthony

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• Commission des travaux : membre de droit le maire et 11 membres

Monsieur le Maire présente la commission, son rôle et demande quels sont les conseillers intéressés :

- Président : M. ASSIER Denis
- Vice-président : M. BODEREAU Jean-Philippe

- M. PESNEAU Frédéric
- M. CHAMBRIER Anthony
- M. COLLET Olivier
- M. LERAY Jean-Pierre
- M. RICORDEAU Daniel
- M. HUTEREAU Romain
- Mme SANGLEBOEUF Maryline
- Mme HERAULT Ingrid
- Mme LANOS Ghislaine
- Mme HARDOUIN Céline

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• Commission d'appels d'offres (4 Titulaires et 4 suppléants) :

Monsieur le Maire présente la commission, son rôle et demande quels sont les conseillers intéressés :

TITULAIRES:

- M. ASSIER Denis
- M. BODEREAU Jean-Philippe
- Mme SANGLEBOEUF Maryline
- M. LERAY Jean-Pierre

SUPPLEANTS

- M. PESNEAU Frédéric
- M. RICORDEAU Daniel
- Mme LANOS Ghislaine
- Mme BLOSSIER Émilie
- Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• CCAS Nombre de sièges : le maire et 5 élus et 5 personnes nommés par le maire

Vu le renouvellement du conseil Municipal,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L 123-6 et R 123-7 et suivants, Le Centre Communal d'Action Sociale, est un établissement public administratif communal. Monsieur le Maire propose de fixer des membres du Conseil d'administration à 10 membres, il est composé, à part égal des membres élu et des membres nommés par le maire ;

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de fixer le nombre des membres à dix.

- Président de droit : le maire, M. ASSIER Denis
 - Cinq conseillers élus par l'assemblée municipale :
- Mme SANGLEBOEUF Maryline, Vice-Présidente
- M. HUTEREAU Romain
- M^{me} ROZEL Pamela
- Mme ROUSSEAU Véronique
- M. LERAY Jean-Pierre
 - > Cinq personnes qualifiées nommées par arrêté du maire.
- M^{me} LUCAS Micheline
- M. GERVAIS Alain
- Mme TRIBOUDEAU Chantal
- Mme LOINARD Annick
- Mme BODEREAU Catherine

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• Comité hygiène et sécurité et conditions de travail : le Maire et 6 membres

Monsieur le Maire présente la commission, son rôle et demande quels sont les conseillers intéressés :

- > 3 élus désignés par le conseil municipal :
- Président : le maire, M. ASSIER Denis
- M. PESNEAU Frédéric
- Mme LANOS Ghislaine
- M. HUTEREAU Romain
- > 3 représentants du personnel (assistant de prévention):
- Site mairie et annexes : M^{me} MALHERBE Valérie
- Site atelier : M. FORGES Jean-Michel
- Site école : M^{me} SANGLEBOEUF Élodie

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• Commission cantine:

Monsieur le Maire présente la commission, son rôle et demande quels sont les conseillers intéressés :

- Président : le maire, M. ASSIER Denis
- Vice-Présidente : le maire adjoint chargé de l'école, M^{me} SANGLEBOEUF Maryline

Cinq représentants désignés par le conseil municipal :

- Mme BLOSSIER Émilie
- Mme HARDOUIN Céline
- Mme LANOS Ghislaine
- Mme ROZEL Pamela
- M. CHAMBRIER Anthony

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• Commission de contrôle des listes électorales :

- Un conseiller municipal dans l'ordre du tableau ; M^{me} Ingrid HERAULT
- Un délégué de l'administration désigné par le Préfet : M. POTTIER Jean-Yves
- Un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance : M^{me} TRIBOUDEAU Chantal Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation du délégué communal.

Correspondants et groupes de travail

Monsieur le Maire présente la commission, son rôle et demande quels sont les conseillers intéressés :

- Agriculture : Mme HERAULT Ingrid
- Commerce artisanat : M. ASSIER Denis
- Communication: M. PESNEAU Frédéric
- Culture: M. CHAMBRIER Anthony
- Tourisme: M. HUTEREAU Romain
- École de musique : M^{me} SANGLEBOEUF Maryline
- Aînés Ruraux : Mme SANGLEBOEUF Maryline
- Accueil des nouveaux habitants : M^{me} SANGLEBOEUF Maryline et M. PESNEAU Frédéric
- Associations: Mme SANGLEBOEUF Maryline
- Sport: M. HUTEREAU Romain
- Centre de secours : M. ASSIER Denis
- Jumelage: Mme SANGLEBOEUF Maryline

- Étang: M. BODEREAU Jean-Philippe
- Défense : M. HUTEREAU Romain
- ONF (Office National des Forêts) CHASSEURS : M^{me} BLOSSIER Émilie
- Correspondant sécurité routière : M. CHAMBRIER Anthony
- Développement durable : Fleurissement embellissement :

Monsieur ASSIER informe l'assemblée qu'il souhaite que cette commission, dont M^{me} SANGLEBOEUF Maryline sera la Présidente, soit active et autonome. Une somme de 4000 à 5000 euros sera budgétée en ce sens. Il présente Ancinnes comme un peu triste, qu'il souhaite rajeunir, rénover et embellir pour un village fleuri et agréable.

- Mme LANGLAIS Virginie
- Mme FRANCOIS Annie
- Mme POTTIER Isabelle
- Mme ASSIER Gaëlle
- Mme VILLEMONT Alain
- Mme BESNARD Malika
- Mme TISON Annick
- Mme CHAUVEL Nathalie
- Mme BODEREAU Catherine
- Mme VEYRET Claire
- Mme HARDOUIN Céline
- M. BODEREAU Jean-Philippe
- Mme BLOSSIER Émilie
- M. LERAY Jean-Pierre
- M. RICORDEAU Daniel
- M. CHAMBRIER Anthony
- M. COLLET Olivier
- Mme ROZEL Pamela

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• Commission communale des Impôts directs :

Monsieur le Maire doit nommer 24 candidats pour cette commission, chargée de vérifier les projets d'urbanisme, de vérifier les catégories des maisons et réajuster si besoin.

Les commissaires titulaires et suppléants seront désignés par les services de la Préfecture :

Président de droit : le maire, M. Denis ASSIER

- M. POTTIER Jean-Yves
- M. JARRY Jean-Louis
- Mme FRANCOISE Annie
- M. TRIBOUDEAU Jean-Claude
- M. GERVAIS Alain
- M. LEROUX Jean-Luc
- Mme LUCAS Micheline
- Mme LOINARD Annick
- Mme VILLEMONT-CHENIER Christelle
- Mme COLLET Alexandra
- Mme CELSO Evelyne
- M. LECERF Sébastien
- Mme BESNARD Malika

- M. FERARD Jean-Yves
- Mme TISON Annick
- Mme JAVELLE Lydie
- Mme LAVATELLI Audrey
- Mme BODEREAU Catherine
- M. LEROUX Michel
- M. PESNEAU Frédéric
- M. RICORDEAU Daniel
- M. HUTEREAU Romain
- M. LERAY Jean-Pierre
- Mme HERAULT Ingrid

o Commissions : désignation des délégués des EPCI

• Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles :

Monsieur le Maire présente les commissions et demande quels sont les conseillers intéressés :

Délégués titulaires :

- Développement économique et tourisme : M. HUTEREAU Romain
- Déchets : M. PESNEAU Frédéric
- Communication, culture : M. PESNEAU Frédéric
- Social santé : M. HUTEREAU Romain
- Bâtiments, travaux, équipement et fibre optique : M. CHAMBRIER Anthony
- Finances: M. HUTEREAU Romain
- Voirie, Fourrière, assistance commune: M. RICORDEAU Daniel
- Social, espace logement communautaire : M^{me} SANGLEBOEUF Maryline
- Spanc (assainissement non collectif): M. COLLET Olivier
- Sécurité des bâtiments : M. ASSIER Denis
- GEMAPI : préservation des milieux aquatiques (pas de désignation de conseiller)
- Environnement SCOT : Ouvert à l'ensemble du conseil municipal

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• Pays de la Haute Sarthe :

Monsieur le Maire présente la commission, son rôle et demande quels sont les conseillers intéressés

- > Un titulaire: M. HUTEREAU Romain
- > Un suppléant : chargé de l'intercommunalité : M. ASSIER Denis

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• SIDPEP Perseigne Saosnois

Monsieur le Maire présente la commission, son rôle et demande quels sont les conseillers intéressés

- Titulaire: Maire-Adjoint, M. PESNEAU Frédéric
- Suppléant : M. COLLET Olivier

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• Conseil d'administration du collège Normandie Maine

- Un titulaire : le maire, M. ASSIER Denis
- Un suppléant : le maire adjoint : M. HUTEREAU Romain

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

CNAS

- Un représentant élu : M^{me} LANOS Ghislaine

- Une Correspondante: Mme LEROUX Sandrine

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• Commission d'attribution des logements Sarthe Habitat

- Un titulaire : le Maire-Adjoint M^{me} SANGLEBOEUF Maryline

- Un suppléant : M^{me} LANOS Ghislaine

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• Parc Normandie Maine:

- Titulaire : Mme BLOSSIER

- Suppléant : M. CHAMBRIER Anthony

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

• SAEP de Champfleur :

- Titulaire : M. PESNEAU Frédéric, M. BODEREAU Jean-Philippe, M. COLLET Olivier

- Suppléants: M. ASSIER Denis, M. LERAY Jean-Pierre, Mme HERAULT Ingrid

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

Architecte choix du maître d'œuvre pour le commerce de proximité :

Monsieur le Maire informe les conseillers que Monsieur LUBIN a adressé deux esquisses pour deux projets différents concernant les travaux du commerce multi-services. Monsieur le Maire souhaite faire chiffrer les deux projets rapidement. Un rendez-vous a été fixé pour le mardi 1^{er} septembre avec M. LUBIN à 10 heures. Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de prendre position pour missionner l'architecte et de faire les demandes de subventions.

Le conseil municipal donne son accord pour le choix du cabinet de M. LUBIN et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

1000 cafés : choix du partenaire

Monsieur le Maire rappelle la candidature de la collectivité à l'opération nationale « 100 cafés ». Il précise qu'une rencontre a eu lieu, en Mairie le 29 juin 2020 avec un représentant de l'opération. Dans le cadre de la candidature de la commune, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de s'engager sur un loyer plafond à ne pas dépasser pour la location du futur local commercial (situé au 2 rue André Malo). Il propose, en accord avec le groupe SOS, le montant de 400.00 €/mois. Le futur loyer sera précisément déterminé ultérieurement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **RÉAFFIRME** sa volonté d'ouvrir un commerce multiservices dans le cadre de l'opération « 1 000 cafés » ;
- S'ENGAGE à ne pas dépasser 400.00 €/mois pour le loyer du futur local commercial.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents des rapportant à ce projet d'implantation d'un commerce multiservices.

Effacement de dettes :

Monsieur le Maire explique aux conseillers que l'ancien conseil avait décidé de ne pas prélever les loyers de

deux baux commerciaux à des artisans qui n'avaient plus d'activité pendant la période de confinement, et ce pendant une période de deux mois

Monsieur le maire informe que suite à la demande de la trésorerie, il est impératif comptablement d'émettre des titres et de faire ensuite une réduction de titre.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de passer au vote :

Après en avoir délibéré les conseillers donnent leur accord à l'unanimité pour cet effacement de dette.

Informations:

- M. BODEREAU annonce que le logement 17, rue André Malo a été rénové. Les travaux sont terminés et le logement loué. Les travaux de rénovation ont été effectués pour un montant de 5560 euros à ce jour, et souligne que les dernières factures ne sont pas encore arrivées.
- M. PESNEAU informe qu'une sono sur batterie autonome avec micro et bluetooth a été achetée pour un montant de 279 €. Elle sera utilisée à l'école lors de la rentrée et lors de rassemblements organisés par la commune si besoin.
- M. ASSIER dit qu'il a été contacté par Orange suite aux résultats des élections, afin de proposer à la commune, dont une partie est en zone blanche, d'installer une antenne sur le terrain communal de l'ancienne décharge près de Bourg-le-Roi à la Guettière. La commune percevrait un loyer de 2000 euros par an, tous les frais d'installation étant assumés par orange.

Il n'y a pas de maison proche de cet emplacement, une étude de champ magnétique sera faite avant et après installation de l'antenne. La durée des travaux est estimée à 2 ans pour une utilisation en 2022. Une délibération sera prise lors du prochain conseil municipal

M. LERAY suggère une illumination aux entrées de bourg. Il souligne qu'il y a eu un bon travail dans le bourg les années précédentes mais pas assez d'illuminations.

Tour de table :

Mme SANGLEBOEUF:

Evoque le repas du 11 novembre offert par la commune pour les plus de 65 ans, elle pense qu'il ne sera pas possible de convier les ainés cette année pour cause de la COVID 19, cependant elle propose de le remplacer par un colis qui serait apporté par un élu. L'ensemble du conseil municipal est favorable et approuve cette idée.

M. HUTEREAU:

Le prestataire informatique DESK a été reçu pour faire le point sur les photocopieurs en place à la mairie, une machine neuve sera installée à l'étage et le copieur du bas sera remplacé par celui du haut qui a été moins utilisé.

Après les négociations avec les prestataires pour réduire les coûts de la téléphonie, sept contrats d'assurance seront étudiés afin de revoir les factures à la baisse.

Monsieur le Maire précise qu'il y a eu une forte consommation de copies couleurs à l'étage en début d'année, plus de 2000 copies.

M. LERAY demande si c'est utile de faire des copies couleurs, parfois c'est plus parlant pour certains documents.

M^{me} HERAULT : dit qu'il y a beaucoup de rats à proximité de chez elle et demande comment faire pour éviter cette situation ; la seule solution paraît être une société de piégeage.

M^{me} BLOSSIER: demande les documents du dernier conseil municipal car elle était absente, les documents sont mis dans les casiers.

M. PESNEAU demande aux conseillers de compléter les documents pour la protection des données personnelles et de lui remettre à la fin de la soirée.

- Il précise qu'une étude de faisabilité fait apparaître que 27 % des foyers ont activé « Panneau Pocket »
- Les foyers Ancinnois ont bien répondu au questionnaire pour le commerce de proximité.
- Une réunion est prévue avec les associations le mardi 8 septembre à 18h00 au centre culturel

M. ASSIER donne les dates des prochaines réunions :

- Commission finances le mardi 15 septembre à 20h30
- Conseil municipal le mardi 29 septembre à 20h30

Ancinnes, le 27 août 2020

Le Secrétaire de séance Céline HARDOUIN Le Maire **Denis ASSIER**